Formulaire de reçu – *Guide pour remplir le formulaire*

NOVA SCOTIA

Formulaire de reçu de paiement direct

Des exemplaires vierges de ce formulaire sont disponibles sur **www.nshealth.ca/continuing-care**, sous « Client Forms » (formulaires clients).

Nom du bénéficiaire de soins	Mandataire spécial (le cas échéant)
Inscrivez votre nom ici.	Inscrivez le nom du mandataire spécial (le cas échéant)
Adresse du bénéficiaire	**Gestionnaire de soins (le cas échéant)**
Inscrivez l'adresse postale (incluant la case postale)	Remplissez s'il y a lieu.

Date	Description des services (p. ex. préparation de repas)	Coût du service
Inscrivez les dates	Précisez le type de service fourni (voir exemples ci-dessous)	Inscrivez le montant payé
27 fév. 2024	*Ménage*	*21,00 $*
28 fév. 2024	*Préparation de repas*	*42,00 $*
29 fév. 2024	*Soins personnels*	*21,00 $*

TOTAL *84,00 $*

Prestataire de services : Veuillez confirmer ci-dessous (si vous ne soumettez pas des reçus distincts)

☑ J'ai fourni les services susmentionnés et reçu le paiement correspondant.

Votre prestataire de services signe et coche la case si aucun reçu n'est fourni — Inscrivez la date

Signature du prestataire de services — Date

Bénéficiaire ou mandataire/gestionnaire de soins (selon le cas) : Veuillez confirmer

☑ J'ai payé les services ci-dessus.

☐ Je joins les reçus confirmant que les services ont été intégralement payés.

Signez ici et cochez la case appropriée (ci-dessus) — Inscrivez la date

Signature du bénéficiaire ou mandataire/gestionnaire de soins (selon le cas) — Date

Retournez ce formulaire accompagné de tous les documents justificatifs à l'adresse indiquée ci-dessous :

Nova Scotia Health, Home First/IADL Clerk, Continuing Care,
404 Charlotte St. Suite 200 (2nd floor), Sydney, NS B1P 1E2
HomeFirstIADLClerk@nshealth.ca

À la fin de chaque trimestre, envoyez par la poste ou par courriel ce(s) formulaire(s) et le reçu ainsi que le rapport de rapprochement.

Si votre financement mensuel ne dépasse pas 500 $, vous n'avez pas besoin de poster ce formulaire ou vos reçus, mais nous vous encourageons à les conserver dans vos dossiers.